



Mise en oeuvre d'un programme de rachat d'actions

Descriptif du programme

Article 241-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Paris, le 16 mai 2006. Les actions de la société Amboise Investissement ont été admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris à la date du 28 mars 2006. A ce jour, elle ne détient aucune de ses propres actions et n'a jamais mis en oeuvre de programme de rachat d'actions.

Date de l'assemblée générale des actionnaires qui a autorisé le rachat :

Assemblée générale mixte du 15 février 2006

Objectifs du programme de rachat d'actions :

Animation du marché ou de la liquidité de l'action de la Société par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ou aux fins d'annulation de tout ou partie des actions ainsi rachetées dans les limites légales, sous réserve de l'acceptation par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Titres concernés par le programme de rachat :

Actions d'Amboise Investissement, admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, Compartiment C, mnémonique : AMB, code ISIN : FR0010307348.

Part maximale du capital et nombre maximal de titres dont le rachat est autorisé :

10% du capital, correspondant à 938.690 actions.

Prix maximum d'achat :

150% du premier cours coté des actions de la Société dans le cadre de leur admission aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (hors frais d'acquisition).

Montant maximal payable par la Société :

7.500.000 euros.



Durée du programme de rachat :

Ce programme pourra être mis en oeuvre à compter de la date de publication du présent descriptif, l'autorisation de mise en œuvre du programme ayant été consentie pour une durée de dix-huit (18) mois à compter de la date du 15 février 2006, soit jusqu'au 15 août 2007.

Le présent descriptif a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers. Celui-ci est tenu gratuitement à la disposition du public au siège social de la société Amboise Investissement, 45 avenue Kléber – 75116 Paris, et peut être consulté sur les sites Internet de la société Amboise Investissement (<http://www.amboise-investissement.fr/>) et de l'Autorité des marchés financiers (<http://www.amf-france.org>).

A propos d'Amboise Investissement

Amboise Investissement est une société d'investissement cotée qui investit conjointement avec les fonds gérés par Apax Partners France et Altamir & Cie, société cotée sur Euronext Paris.

Amboise Investissement s'appuie sur le savoir-faire et la stratégie d'investissement d'Apax Partners qui consiste à prendre des participations dans des sociétés non cotées à fort potentiel de croissance, à tous les stades d'investissement (LBO, capital développement, capital risque), dans six secteurs de spécialisation : Distribution & Biens de Consommation, Médias, Technologies de l'Information, Télécommunications, Santé, Services aux Entreprises & Services Financiers.

Amboise Investissement est une SCR (Société de Capital Risque) cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, Compartiment C, mnémonique : AMB, code ISIN : FR0010307348.

Pour en savoir plus : www.amboise-investissement.fr

Contact :

Apax Partners SA - Direction de la communication

Agathe Heinrich

tel : + 33 (0)1 53 65 01 35

e-mail : agathe.heinrich@apax.fr

